

tâtes, un peu plus de 1/2 de ce qu'il pourrait arroser.

D'ailleurs, peu importe les chiffres exacts : ce qui est sûr, ce qui est attesté par tous les auteurs, et par tous les documents officiels, c'est que les disponibilités des canaux actuellement existants, sont loin d'être absorbées. 40 % seulement sont utilisés dans le département de Vaucluse : c'est la Société d'Agriculture de Vaucluse, qui le reconnaît. 47 % dans les Bouches-du-Rhône ; c'est M. Barral, ingénieur spécialiste et autorité indiscutée, qui le déclare au congrès de l'Association pour l'avancement des sciences ; c'est M. le rapporteur de la chambre de Commerce de Lyon, qui, après avoir pris de nouvelles informations, signale la même situation.

C'est là une vérité acquise.

Et cependant certains de ces canaux donnent l'eau à très bas prix.

Les abonnements coûtent 36 francs par hectare au canal des Alpines ; 23 francs au canal de la Crau-d'Arles ; 13 francs au canal de Craponne ; 9 francs aux canaux de Lénas, de Cabannes et de Châteaurenard.

Et plus de la moitié de l'eau disponible, ne trouve pas de preneurs ;

Pourquoi ? Vous le savez déjà : la routine, le morcellement de la propriété, les frais d'aménagement, la torpeur rurale.

Et c'est à ces départements qui ont de l'eau de reste, qui ont de l'eau à bas prix, qu'on irait offrir encore de l'eau, de l'eau à 78 francs, et de l'eau qui coûtera 120 millions à l'Etat.

Qu'on ne nous parle donc plus des canaux dérivés, comme d'un bienfait pour l'agriculture, comme d'un soulagement dû au pays de la soif.